



**Bureau CITERES
Réunion du 07 juillet 2020**

Présents : H. Bertheleu (COST), M. Lamotte (COST), R. Carabelli (EMAM), A. Madoeuf (EMAM), S. Greulich (DATE), J. Serrano (DATE), P. Husi (LAT), N. Semmoud, J. Loullier (SG UMR)

Absence excusée : X. Rodier (LAT)

Ordre du jour

1. Questions budgétaires
2. BQI 2020
3. Perspectives scientifiques : actions transversales
4. Préparation du CU élargi
5. Demandes d'aides
6. Bourse régionale
7. Point d'informations réunion des DU
8. Divers
9. Planification des prochains bureaux CITERES

1. Questions budgétaires

Il était essentiel de régler la question de la répartition budgétaire pour les années à venir. N. Semmoud avait proposé la mise en place d'un groupe de travail avec les responsables d'équipes. L'objectif de ce groupe de travail, qui s'est réuni régulièrement depuis le mois de mars était de faire une proposition de répartition budgétaire à valider lors du prochain Conseil d'Unité élargi.

P. Husi, en tant que responsable de l'équipe LAT a exprimé son désaccord concernant le critère unique du nombre d'ETP pour calculer la répartition de la dotation. Face à la majorité du groupe de travail en faveur des ETP, il a accepté cette proposition.

Le bureau valide les propositions.

Voici les principes qui ont présidé à la proposition de répartition budgétaire 2021 soumise au bureau :

- *Une répartition de la dotation annuelle basée sur les ETP par équipes ;
- *Au vu des dépenses annuelles incompressibles du LAT pour les travaux d'analyse en laboratoire des doctorants et l'entretien du matériel, l'équipe aura 2000€/an en plus dans son budget, provenant du commun de CITERES ;
- *Chaque équipe doit fournir un budget prévisionnel pour 2021 le plus réaliste dès notification du budget annuel ;
- *Nous maintiendrons la règle du respect du taux d'exécution de 70% d'engagement des crédits au mois de septembre. Les surplus de crédits seront ensuite remontés au commun de CITERES ;
- *Une contribution pour le salaire de la gestionnaire en CDD sera prélevée sur l'ensemble des équipes proportionnellement aux ETP ;
- *Afin de donner de la visibilité aux aides des doctorants, le commun CITERES comportera une enveloppe de 3000€ par an pour des aides à la traduction et l'organisation de manifestations scientifiques ;
- *Toutes ces décisions seront validées par le Conseil d'Unité pour stabiliser le budget jusqu'à au moins la fin du prochain mandat.

2. BQI 2020

Cette année notre BQI est de 9 731€, soit une baisse de 1 784€. Par rapport à l'an dernier, nous avons une baisse sur 4 items (Pub. ; cotutelle ; mob. sortante ; DPI) et augmentation sur 2 autres (projet, réseaux). Il sera possible de reporter cet argent pour 2021.

Voir détails en annexe 1

3. Perspectives scientifiques : actions transversales

Il est prioritaire de relancer un certain nombre d'actions transversales, et en particulier sur l'axe environnemental. Il faudrait reprogrammer le séminaire sur la question des inégalités coordonné par A. Perraudin, M. Lamotte et G. Erdi et initialement prévu au mois de juin.

4. Préparation du Conseil d'Unité élargi

Le prochain Conseil d'Unité élargi se déroulera le mardi 7 octobre de 10H00 à 12H00.

Dans le cas où les conditions sanitaires ne permettraient pas d'accueillir l'ensemble des membres de CITERES dans la salle, il se tiendrait en présentiel uniquement pour les 25 membres du Conseil d'Unité avec une visioconférence en parallèle permettant aux autres membres de participer.

Étant devenus membres de droit, il faut prévoir, avant le prochain Conseil d'Unité, des élections pour remplacer H. Bertheleu pour l'équipe COST, et P. Husi dans le collège des BIATSS.

5. Demandes d'aides

- Demande d'aide à la publication

N. Semmoud demande une aide à la publication pour un ouvrage collectif qui s'inscrit dans le réseau Méditerranéen. Parmi les auteurs, 6 sont des membres de l'équipe EMAM (G. Erdi, B. Florin, O. Legros, A. Madoeuf, R. Stadnicki, F. Troin), F. Maccaglia de Cost et les collègues du réseau méditerranéen d'EMAM (Algérie, Maroc, Italie). La publication est à paraître avant le mois de décembre 2020 dans les éditions de l'université de Bruxelles. Il s'agira d'une publication à la fois en ligne et papier.

L'équipe EMAM contribue à hauteur de 2000€

La demande d'aide à la publication est de 1 500€

Décision du bureau :

La demande d'aide financière est acceptée par le bureau.

6. Bourse régionale :

Le candidat de l'équipe DATE dont le sujet portait sur « Dynamiques physique et écologique de la Loire à partir de l'analyse LIDar* top-bathymétrique », encadré par S. Rodrigues a été retenu.

Une question sur la composition du jury est cependant relevée : Cette année, le jury n'était composé que de 4 membres (les 2 responsables et les 2 co-responsables de l'école doctorale SSTED). Il n'y avait donc pas de représentant des laboratoires.

N. Semmoud propose d'échanger avec D. Martouzet afin de savoir si c'est exceptionnellement lié à la situation sanitaire.

Concernant la bourse nationale, le jury va être réuni dans sa totalité.

7. Point d'informations réunion des DU

Un rapport a été rendu par N. Semmoud sur la réunion des D.U. Deux points importants figurent parmi les questions abordées celui de la prolongation des contrats doctorants et le report des crédits 2020 non consommés à 2021 qui feront l'objet de demandes de sortie de réserve.

8. Divers

Accueil de Claudie Vinet :

Accueil de Claudie Vinet, gestionnaire dont le poste est mutualisé 50%MSH – 50% CITERES.

Gestionnaire COST :

Afin de répondre à l'une des demandes de l'équipe COST lors du Conseil d'Unité du mois de décembre, qui souhaitait la présence d'une gestionnaire aux Tanneurs pour faciliter les échanges, A. Alcuna, dont le poste est actuellement basé au LAT, sera présente 1 journée par semaine au département de sociologie.

9. Planification des prochains bureaux CITERES

Dates des prochains bureaux pour le 2ème semestre 2020 :

23 septembre : 10h00 – 12h00 – salle 248

21 octobre : 10h00 – 12h00 – salle 248

25 novembre : 10h00 – 12h00 – salle 248

16 décembre : 10h00 – 12h00 – salle 248

ANNEXE 1

Attribution BQI 2020

Chère collègue,

La base de données Recherche-International de notre université, que vous pouvez consulter à l'adresse <http://labri.univ-tours.fr>, a été alimentée par la presque totalité des unités de recherche de l'établissement.

Le recensement ainsi réalisé est une source précieuse d'informations et, couplé avec les courts rapports de bilan et prospective demandé à chaque unité, il constitue un encouragement à se tourner vers l'international.

Sur la base des actions 2019 recensées dans LaBRI, la commission recherche a adopté une distribution du Bonus Qualité International, suivant des modalités identiques à celles de l'an dernier. Insistons sur le fait qu'il ne s'agit pas d'une évaluation globale de l'unité de recherche, mais bien de l'examen d'un nombre limité d'actions bien identifiées, et qui nous semblent traduire l'activité et le rayonnement à l'international de l'unité.

En ce qui concerne votre unité « **Cités, TERritoires, Environnement et Sociétés** » le complément de budget de base BQI s'élève à **9 731 €**.

L'évaluation qualitative qui a conduit à ce calcul est résumée ci-dessous.

Chacun des items du tableau, ainsi que les rapports Bilan/Perspective, est associé à une note :

*0 pour non renseigné ou insuffisant

*1 pour correct, bon à très bon

* 2 pour excellent ou exceptionnel

Colloque :	1
Publications :	1
Projet :	2
Post-doc :	0
Cotutelle :	1
Mobil. Entrante :	1
Mobil. Sortante :	1
Recrutement :	0
Réseaux :	2
DPI : 0 Bilan/Perspective	
3	
:	

Veillez agréer, Chère Collègue, l'expression de nos sentiments les plus cordiaux, Marc Desmet
Daniel Alquier

Attribution BQI 2019

Cher (chère) collègue,

La base de données Recherche-International de notre université, que vous pouvez consulter à l'adresse <http://labri.univ-tours.fr>, a été alimentée par la presque totalité des unités de recherche de l'établissement.

Le recensement ainsi réalisé est une source précieuse d'informations et, couplé avec les courts rapports de bilan et prospective demandé à chaque unité, il constitue un encouragement à se tourner vers l'international.

Sur la base des actions 2018 recensées dans LaBRI, la commission recherche a adopté une distribution du Bonus Qualité International, suivant des modalités identiques à celles de l'an dernier. Insistons sur le fait qu'il ne s'agit pas d'une évaluation globale de l'unité de recherche, mais bien de l'examen d'un nombre limité d'actions bien identifiées, et qui nous semblent traduire l'activité et le rayonnement à l'international de l'unité.

En ce qui concerne votre unité « **Cités, TERritoires, Environnement et Sociétés** » le complément de budget de base BQI s'élève à **11 515 €**.

L'évaluation qualitative qui a conduit à ce calcul est résumée ci-dessous.

Chacun des items du tableau, ainsi que les rapports Bilan/Perspective, est associé à une note :

*0 pour non renseigné ou insuffisant

*1 pour correct, bon à très bon

* 2 pour excellent ou exceptionnel

Colloque :	1
Publications :	2
Projet :	1
Post-doc :	0
Cotutelle :	2
Mobil. Entrante :	1
Mobil. Sortante :	2
Recrutement :	0
Réseaux :	1
DPI :	1
Bilan/Perspective	3

Veillez agréer, Cher(ère) Collègue, l'expression de nos sentiments les plus cordiaux, Marc Desmet
Daniel Alquier